

MAIRIE DE HARDINVAST

Téléphone 02.33.52.02.16

REUNION DU 7 JUIN 2012

Le sept juin deux mil douze à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT.

Étaient Présents : M. Guy AMIOT, M. Hubert DECARITE, Mme Mireille JEAN, M. Christian EUGENIE, Mme Chantal HUBERT, M. Laurent LE MARQUIS, Mme Isabelle GAMACHE, Mme Nathalie ENQUEBECQ, M. Pierre GRANDIN, M. Bernard LESERT, M. Christophe POLIDOR, M. Roger PASQUIER.

Étaient Absents excusés : Mme Elsa BURET, M. Joël POISSON

Secrétaire de séance : Christophe POLIDOR

Le compte rendu du 19 avril 2012 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter les questions suivantes à l'ordre du jour :

- Passage en investissement de la facture UGAP pour l'achat d'un onduleur pour la bibliothèque
- Subvention rentrée scolaire : collèges Le Ferronay et Les Provinces

Accord unanime de l'Assemblée.

Début de la séance : 18 heures 46

ECOLE

Conseil d'école

La prochaine réunion du Conseil d'école est fixée au lundi 11 juin 2012 à 17h30.

19H00 arrivée de M. Laurent LE MARQUIS

070612-32

Convention relative aux dérogations scolaires entre HARDINVAST, COUVILLE, MARTINVAST et SIDEVILLE

Dans le cadre d'une demande de dérogation scolaire par une famille domiciliée dans l'une de ces quatre communes, la situation sera étudiée par les élus des communes concernées. Si la

demande est acceptée, la commune accueillant les enfants dans ses établissements, s'engage à ne demander aucune participation financière à la commune de résidence.

Cette convention s'applique dès la rentrée scolaire 2011/2012 et concerne les dérogations en cours et à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide cette convention et autorise le Maire à la signer.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

070612-33

Augmentation des frais de scolarité

Le Conseil Municipal, après délibération, décide dès la rentrée 2012/2013, d'augmenter les frais de scolarité afin de s'aligner sur les tarifs des communes environnantes. Ils s'élèveront donc à 358,00 € par enfant et par an.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

070612-34

Etude EDF Chauffage GROUPE SCOLAIRE MATERNELLE

Afin de remplacer le système de chauffage du groupe scolaire maternelle, suite aux problèmes persistants, notamment dû à la ventilation double-flux, Monsieur le Maire présente une offre de service d'EDF "CONSEIL EXPERT MDE". Cette offre est en fait une étude, proposant divers solutions d'installation dont le but est la recherche d'amélioration du confort et la maîtrise des dépenses d'électricité.

Le montant HT de cette prestation s'élève à 2500,00 €.

Viendront en remboursement de cette somme, une subvention de 30 % sur le prix du conseil accordée dans le cadre du dispositif Eco-Energies Manche d'EDF et une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement à hauteur de 40 %.

Après délibération, le Conseil Municipal, valide cette offre de service d'un montant de 2500,00 € HT. Cette somme sera imputée en section d'investissement, sur le compte 2313 du BP 2012.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

CANTINE/GARDERIE

Comportements

Suite aux différents échanges avec les parents et aux punitions mises en place en cas de mauvais comportement, l'attitude des enfants s'est nettement améliorée.

Goûter

Les parents et les enfants sont très satisfaits par la mise en place du goûter au périscolaire du soir.

070612-35

Règlement et charte

Monsieur EUGENIE fait lecture du projet de règlement intérieur et de charte du savoir vivre et du respect mutuel, pour les services de garderie et de cantine municipales, applicables pour la rentrée 2012/2013. Après délibération, le Conseil Municipal valide ce nouveau règlement et sa charte.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

Rapport de la DSV

Un contrôle des services vétérinaires a été réalisé la semaine dernière à la cantine. Quelques petites remarques ont été formulées mais globalement, c'est un très bon résultat, pour le fonctionnement du restaurant scolaire.

MAIRIE

070612-36

Validation devis manche numérique formation e-magnus

Un devis de Manche Numérique relatif à l'installation d'e.magnus et à la formation du personnel du secrétariat à ce nouveau logiciel, est présenté au Conseil Municipal. Après délibération, le Conseil Municipal valide ce devis d'un montant de 930 HT. Cette somme sera imputée en section de fonctionnement, sur le compte 6184 du BP 2012.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

070612-37

Validation devis UGAP pour l'achat d'un copieur couleur

Monsieur EUGENIE présente un devis de l'UGAP relatif à l'achat d'un copieur couleur avec carte réseau et carte fax intégrées. Le prix du copieur s'élève à 2 693,88 € TTC. Cette somme sera imputée en section d'investissement, à l'article 2183 du BP 2012.

La maintenance sur 5 ans, s'élève à 2 139,01 € TTC. Cette somme sera imputée, en section de fonctionnement, à l'article 6156 du BP 2012.

Le coût total, 4 832,89 €.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

Réalisation de panneaux de signalisation

Une consultation est envisagée afin d'obtenir des devis pour la réalisation de panneaux de signalétique en aluminium pour la commune. L'actualisation de la signalétique locale est en effet projetée : plan de la commune, nom des rues au Ferrage, numérotation, indication stade, écoles, hameaux,...

La commission urbanisme se réunira afin de proposer des noms de rues pour les futurs lotissements et de définir les besoins exactes de la commune en signalétique.

070612-38

Passage en investissement de l'attelage du Renault Kangoo

La facture de BOURGET HAMEL relative à l'achat d'un attelage pour le véhicule communal Renault Kangoo CB 498 BT a été passée initialement en fonctionnement. Or l'attelage a un caractère de durabilité, le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de passer la dépense en investissement et demande qu'il soit effectué la rectification nécessaire à savoir, annuler le mandat d'un montant de 218,50 € TTC passé en fonctionnement et réémettre un mandat du même montant en investissement à l'article 2182 du budget primitif 2012.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

VOIRIE

Achat d'un radar mobile pédagogique

A divers endroits de la commune, notamment rue de la Mairie, il a été constaté que les limitations de vitesse ne sont pas respectées. Afin de maîtriser la vitesse sur notre territoire, l'achat d'un radar mobile est étudié. Des devis seront donc demandés afin d'obtenir les tarifs et les informations sur le type de matériel qui correspondrait le plus aux besoins de la commune.

PROJET LOTISSEMENT COMMUNAL ET AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE

070612-39

Mise en place de la PVR.

Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité, la mise en place de la PVR (participation des voix et réseaux) sur la zone du lotissement du Clos de l'Eglise et sur les lotissements qui seront aménagés à la suite de celui-ci.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

070612-40

Marché public

L'aménagement paysager des abords de la Mairie et des écoles est présenté au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise Monsieur le maire à lancer les appels d'offres pour les marchés publics relatifs à la consultation des travaux de VRD en vue de la desserte du lotissement communal et à l'aménagement des abords de la Mairie.

La consultation sera lancée le 8 juin 2012.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

STADE**070612-41**Contrat laboratoire départemental d'analyse : eau chaude sanitaire

Le contrat du laboratoire d'un montant de 347,64 € HT est présenté au Conseil Municipal. Celui-ci porte sur la recherche et le dénombrement de Legionella et de Legionella pneumophila relative à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire dans les douches du stade. Ce contrat est validé à l'unanimité par le Conseil Municipal. Cette somme sera imputée en section de fonctionnement, à l'article 611 du BP 2012.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

Validation de l'éclairage du stade

Les tests de contrôle de l'éclairage du stade ont été réalisés. L'éclairage est donc validé et l'utilisation du stade est conforme pour une équipe de deuxième catégorie.

ACHATS**070612-42**Destructeur d'insectes et onduleur

Monsieur le Maire propose l'achat d'un destructeur d'insectes et d'un onduleur présentés dans le catalogue UGAP, pour un montant TTC de 191,40 € TTC.

Considérant que le prix unitaire TTC de ces biens est inférieur à 500 €,

Considérant qu'il s'agit de biens durables,

Sachant que les crédits nécessaires sont prévus au budget,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de valider ces achats. La somme sera imputée en investissement sur le compte 2188 du BP 2012.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

070612-43Matériel de cuisson, vaisselle, couverts, verrerie pour la salle polyvalente :

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'achat du matériel listé ci-dessous et proposé dans le catalogue UGAP, pour un montant TTC de 605.00 € TTC. Ce matériel fera l'objet de plusieurs factures. Cette somme sera imputée en investissement sur le compte 2188 du BP 2012.

Broc pichet	18.20 €
Flûtes à champagne	38.70 €
Plats de présentation ovale 41x28	65.30 €
Plats de présentation ovale 46x30	70.95 €
Faitout 32 cm	83.85 €
Couvercle 32 cm	21.50 €
Poêles 32 cm	38.60 €
Couteaux d'office	11.00 €
Cuillères de service	7.65 €
Fourchettes de service	7.65 €
Cuillères à café	13.20 €

Commune de HARDINVAST

Pelles à tarte	35.70 €
Planche à découper rouge	33.95 €
Coupes à champagne	97.55 €
Brocs-pichets	36.35 €
Thermomètre à lecture digitale	24.85 €
TOTAL	605.00 €

Voix pour : 12
Voix contre : 0
Absentions : 0

CCDD

Le compte rendu du Conseil Communautaire du 24 mai 2012 est présenté au Conseil Municipal.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

070612-44

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations hardinvastaises pour l'année 2012 :

Club de football	:	350,00€
AJLF	:	270,00€
LOREHA	:	290,00€
A.P.E.	:	300,00€
Chasseurs	:	190,00€
Anciens Combattants	:	190,00€
C.C.A.S.	:	1 000,00€
Mutame	:	898,80€

Voix pour : 12
Voix contre : 0
Absentions : 0

070612-45

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations pour l'année 2012:

ADEVA	:	35€
ADMR	:	70€
Soins palliatifs	:	35€
Aveugles et mal voyants Manche	:	20€
VMEH	:	35€
Secours catholique	:	50€
Secours populaire	:	50€
Relais enfant	:	30€
Moi aussi j'existe	:	30€
Jumeaux et plus	:	30€
Cœur et cancer	:	30€

Voix pour : 12
Voix contre : 0
Absentions : 0

SUBVENTION RENTREE SCOLAIRE

070612-46

Subvention 2012/2013

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 12 € par élève hardinvastais, aux Collèges Le Ferronay et Les Provinces. Cette subvention, destinée à participer aux frais de rentrée scolaire, est accordée pour l'année scolaire 2012/2013.

Voix pour : 12
Voix contre : 0
Absentions : 0

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du compte rendu d'activités de GRDF relatif à la concession de la distribution du gaz sur le territoire de HARDINVAST.
- Présentation du compte rendu de l'association les 3 déesses

La séance est levée à 21h50

Commune de HARDINVAST

Le Maire,

Les Adjointes,

Les Conseillers Municipaux,

Guy AMIOT

Hubert DECARITE

Elsa BURET *Absente*

Mireille JEAN

Nathalie ENQUEBECQ

Christian EUGENIE

Isabelle GAMACHE

Chantal HUBERT

Pierre GRANDIN

Laurent LEMARQUIS

Bernard LESERT

Roger PASQUIER

Joël POISSON *Absent*

Christophe FOLIDOR

070612-32 Convention dérogations scolaires HARDINVAST, COUVILLE, MARTINVAST et
SIDEVILLE

070612-33 Augmentation des frais de scolarité

070612-34 Etude EDF Chauffage GROUPE SCOLAIRE MATERNELLE

070612-35 Validation du règlement et de la charte du respect mutuel et du savoir vivre pour la
cantine scolaire et la garderie

070612-36 Validation devis manche numérique formation e-magnus

070612-37 Validation devis UGAP pour l'achat d'un copieur couleur

070612-38 Passage en investissement de l'attelage du Renault Kangoo

070612-39 Mise en place de la PVR

070612-40 Lacement des appels d'offres relatives au Marché public pour le lotissement "le Clos
de l'Eglise"

070612-41 Validation Contrat laboratoire départemental d'analyse : eau chaude sanitaire pour
les douches du stade

070612-42 Validation du devis UGAP pour l'achat Destructeur d'insectes et onduleur et
passage en investissement

070612-43 Validation de l'achat de matériel de cuisson, vaisselle, couverts, verrerie pour la
salle polyvalente et passage en investissement

070612-44 Subventions aux associations hardinvastaises

070612-45 Subventions aux associations

070612-46 Participation aux frais de rentrée scolaire 2012/2013 pour les Collèges : Le
Ferronay et Les Provinces